



Interdiction de vente de tabac aux mineurs

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 27 juin 2007

Bonjour je voulais savoir si des études ont été réalisées pour voir si l'interdiction de vente de tabac aux mineurs a eu impact sur la consommation des 12-14 ans

Réponse :

- Nous n'avons pas connaissance d'études qui tentent d'établir une corrélation directe entre cette mesure et la consommation chez les mineurs de 12 à 14 ans.
- une étude récente tend, par contre, à prouver que la mesure d'interdiction de vente n'est pas appliquée avec rigueur par les buralistes.